

La pêche, "maillon faible" de l'UE dans les négociations avec le Royaume-Uni

Ce sera le premier accord à trouver avec le Royaume-Uni post-Brexit, selon le calendrier prévu: la négociation sur la pêche s'annonce difficile pour l'Union européenne, dont certaines flottes sont très dépendantes des eaux britanniques.

"Accès réciproque"

C'est l'objectif de l'UE, pour permettre aux navires européens de continuer à pêcher dans les eaux britanniques, très poissonneuses.

Si la pêche ne représente qu'une infime partie du PIB de l'UE, l'activité est toutefois vitale pour de nombreuses communautés du littoral, de la Bretagne au Danemark, en passant par le nord de la France, la Belgique, les Pays-Bas.

L'Irlande est aussi très dépendante de son voisin, l'Espagne dans une moindre mesure.

"Il y a cinq fois plus de bateaux européens dans les eaux britanniques que de bateaux britanniques dans les eaux européennes", rappelle Pierre Karleskind (Renew Europe), pressenti pour reprendre la tête de la commission Pêche au Parlement européen après le départ de son président britannique.

Environ 30% de la valeur des captures françaises sont effectués dans les eaux du Royaume-Uni, un chiffre qui peut monter à 50% pour la Belgique.

Outre la mer du Nord et la Manche, les bateaux français notamment de Bretagne et de Boulogne-sur-mer, se rendent aussi en mer Celtique et jusqu'à l'ouest de l'Ecosse.

La politique commune de pêche (PCP) permet aux Etats membres - et au Royaume-Uni jusqu'à la fin de l'année - de gérer les stocks de



poissons de façon durable, avec une égalité d'accès aux eaux, ce que les Britanniques n'ont cessé de dénoncer.

Les quotas de pêche sont négociés chaque année au "rendement minimum durable" pour assurer le renouvellement des stocks, puis distribués entre chaque Etat.

Accord "indissociable"

"L'accord que nous souhaitons dans l'intérêt des pêcheurs britanniques et des pêcheurs européens (...) fait partie de manière indissociable de l'accord de commerce", a expliqué lundi le négociateur pour l'UE Michel Barnier.

Une position qui permet aux Européens de disposer d'un levier dans les négociations.

"On commence par la pêche et on ne continue pas la négociation sur l'accord global s'il n'y a pas d'aboutissement. Cela permet que notre maillon faible ne soit pas une variable d'ajustement", souligne Pierre Karleskind.

La déclaration politique accompagnant l'accord de retrait sur les modalités du divorce prévoit que la question de la pêche soit réglée au 1er juillet, un délai nécessaire pour pouvoir organiser la répartition des quotas à partir de 2021.

"S'il n'y a pas d'accord en juillet, on essaiera d'avoir un accord plus tard, mais cela pourra avoir des conséquences sur les décisions de quota de pêche", note un fonctionnaire européen.

"Maintenir l'activité"

Selon le projet de mandat, l'UE veut "maintenir les activités de pêche de l'Union", et "éviter la désorganisation économique des pêcheurs de l'Union qui pêchent traditionnellement dans les eaux du Royaume-Uni".

L'UE entend continuer dans la lignée des modalités actuelles: conditions d'accès réciproques et quotas. Le Royaume-Uni de son côté se réjouit de redevenir "un Etat côtier indépendant".



"Tout accord doit refléter cette réalité", insiste le gouvernement britannique. "Le Royaume-Uni va, comme la Norvège, l'Islande et les Iles Féroé, avoir des négociations annuelles avec l'UE sur l'accès aux eaux et les opportunités de pêche", ajoute-t-il dans une déclaration lundi.

Ces trois pays n'ont que quelques stocks à gérer avec l'Union alors que pour le Royaume-Uni et l'UE une centaine de stocks sont concernés.

La flotte de pêche britannique n'a pas la capacité de couvrir la totalité des quantités prises par les bateaux européens. En outre, les Britanniques ont besoin du marché européen pour leurs produits de la mer: l'UE est la destination de 70% de leurs exportations.

"La question de la pêche a été fondamentale dans le contexte du Brexit, et un élément assez symbolique pour cette île, son attachement à la mer dans le débat sur la souveraineté", note l'eurodéputé (PPE) François-Xavier Bellamy.

"Cela promet des négociations beaucoup plus difficiles qu'avec la Norvège par exemple", prédit-il.

Lien article :

<https://www.ouest-france.fr/economie/la-peche-maillon-faible-de-l-ue-dans-les-negociations-avec-le-royaume-uni-6719468>

